



FCAAQ

Fédération des centres d'amitié
autochtones de l'Ontario

Présentation prébudgétaire | 2017

Introduction

Pendant plus d'une décennie, les centres d'amitié autochtones de l'Ontario ont été des lieux de rassemblement pour les peuples autochtones qui vivent dans des zones urbaines, axés sur la communauté et sur le bien-être de tous ceux qui franchissent leur porte.

À un moment où les villes et les municipalités offraient très peu d'options, les centres d'amitié proposaient un endroit sûr pour partager et développer la culture autochtone, pour mettre les membres des communautés en contact avec des services de soutien et les renseigner sur les possibilités qui se présentent, ainsi que pour aider les Autochtones à assumer des rôles de chef de file et à bâtir des carrières intéressantes.

Les centres d'amitié sont aujourd'hui des carrefours communautaires dynamiques. Ils sont des incubateurs d'idées pour les jeunes Autochtones qui atteignent leurs objectifs en matière d'éducation et d'emploi; des sites de résurgence culturelle pour les familles autochtones qui veulent élever leurs enfants dans la fierté de leurs origines; et des havres de paix pour les membres des communautés autochtones qui ont besoin d'aide. Nous visons à mettre en valeur ce travail.

Dans la foulée de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) du Canada, les centres d'amitié et la Fédération des centres d'amitié autochtones de l'Ontario (FCAAO) jouent un rôle vital afin d'encourager les relations entre les communautés autochtones et non autochtones et de créer des occasions pour donner suite aux appels à l'action de la CVR. C'est dans cet esprit que nous présentons le mémoire prébudgétaire 2017 de la FCAAO.

À propos de la FCAAO

La FCAAO est un organisme autochtone provincial représentant les intérêts collectifs de vingt-huit (28) centres d'amitié membres situés dans les villes et municipalités de la province de l'Ontario. Le mouvement des centres d'amitié autochtones vise à améliorer la qualité de vie des peuples autochtones qui vivent en milieu urbain en appuyant des activités initiées par ces derniers et qui encouragent une égalité d'accès et une participation à la société canadienne dans le respect de la spécificité de leur culture.

La FCAAO administre plusieurs programmes et initiatives qui sont mis sur pied par les centres d'amitié locaux et qui portent sur la justice, la santé, le soutien familial, les soins de longue durée, la guérison et le bien-être, ainsi que l'emploi et la formation. À titre d'organisations à but non lucratif mandatées pour répondre aux besoins de tous les peuples autochtones quelle que soit la définition juridique, les centres d'amitié comblent les besoins de dizaines de milliers de membres des communautés qui requièrent chaque jour des services axés sur leur culture et adaptés à celle-ci.

Présentation prébudgétaire 2017 de la FCAA

1 | *Quelles mesures du gouvernement fédéral aideraient les Canadiens en général – ainsi que des groupes précis, notamment, les chômeurs, les Autochtones, les personnes handicapées et les personnes âgées – à maximiser, de la façon de leur choix, leurs contributions à la croissance de l'économie?*

Les Autochtones forment la population la plus jeune et dont la croissance est la plus forte en Ontario; il est donc essentiel de prendre en considération les défis uniques que les Autochtones vivant dans les villes ont à relever. Selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, 84,1 % de la population autochtone en Ontario vit maintenant hors réserve dans des municipalités, des villes et des communautés rurales. Plus de 50 % de notre population est âgée de moins de vingt-sept ansⁱ et le taux de croissance de celle-ci est presque le double de celui de la population non autochtoneⁱⁱ. On estime que plus de 100 000 jeunes Autochtones atteindront l'âge d'entrer sur le marché du travail d'ici 2026ⁱⁱⁱ.

Suivant les directives des centres d'amitié, la FCAA recommande que le gouvernement fédéral adopte les mesures suivantes pour soutenir le mieux possible la population autochtone en milieu urbain :

Réinstaurer les investissements de base dans les centres d'amitié

Le budget de 2016 du gouvernement fédéral ne faisait pas mention d'une annulation des réductions du financement aux centres d'amitié. Pour la deuxième année consécutive, nous exhortons le gouvernement fédéral à rétablir le financement de base des centres d'amitié et à recentrer la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain sur des objectifs plus larges de développement des communautés autochtones urbaines. Le programme en deux volets Développement des capacités communautaires et Partenariats urbains financé par le gouvernement fédéral a permis de réaliser des projets locaux importants, mais ce financement à court terme ne remplace pas adéquatement le financement de base renouvelable qui a été coupé par le gouvernement précédent. Un financement à court terme compromet la capacité des centres d'amitié de se concentrer sur le soutien à accorder à leurs communautés et nuit de ce fait à la capacité de la communauté autochtone urbaine de contribuer à sa collectivité et à l'économie dans son ensemble.

Éliminer la pauvreté chez les jeunes Autochtones

On estime que plus de 41 % des jeunes Autochtones vivent actuellement dans la pauvreté au Canada^{iv}. Le coût incroyable des cycles générationnels de pauvreté n'est toujours pas pris en compte par le gouvernement fédéral et nécessite une attention immédiate dans le contexte de tout plan de croissance économique, de prospérité et de réconciliation. Comme première mesure, la FCAAO recommande le développement conjoint de programmes durables pour les jeunes Autochtones qui offrent un perfectionnement des aptitudes axées sur la culture et qui font suite à la recommandation précise de la CVR en faveur de programmes sur la réconciliation pour les jeunes.

D'un bout à l'autre du Canada, les jeunes des centres d'amitié ont dénoncé les lacunes créées à la suite de l'abandon par le gouvernement fédéral précédent du programme Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone (CCJA)^v. En Ontario, la suppression de ce programme a eu une incidence négative sur la santé et le bien-être des jeunes Autochtones et a exacerbé les problèmes de pauvreté auxquels ces derniers sont confrontés. La population autochtone urbaine a besoin d'un partenaire fédéral qui a la volonté de partager la responsabilité de préparer celle-ci à la transition vers une vie adulte réussie.

Appuyer l'accès à un logement abordable et mettre fin à l'itinérance

L'engagement du gouvernement fédéral à collaborer avec les provinces pour élaborer une stratégie nationale du logement doit répondre aux besoins des communautés autochtones urbaines de l'Ontario. Un engagement envers les communautés et les organisations autochtones urbaines et une consultation de ces dernières dans le but de formuler une stratégie nationale du logement devraient constituer des étapes préliminaires du processus d'élaboration des programmes et tenir compte des différences et des priorités régionales. Il est important que le gouvernement fédéral mette en place des processus de mobilisation distincts pour les communautés autochtones des villes et des réserves afin de comprendre les priorités et les besoins particuliers des Autochtones en milieu urbain. Il n'est pas inhabituel pour les Autochtones vivant dans les villes de se retrouver sur des listes en attente d'un logement sûr et abordable et de voir l'enfance de leurs enfants prendre fin avant d'en obtenir un. Devoir attendre dix ans pour avoir droit à un logement abordable est inacceptable.

Au-delà de la stratégie nationale du logement, l'investissement dans la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance et l'Initiative en matière de logement abordable doit accorder la priorité aux investissements durables dans toutes les communautés autochtones urbaines de l'Ontario au moyen d'un financement adéquat, viable et coordonné qui répond à la demande locale. Une collaboration active entre les gouvernements fédéral et provincial,

qui prend la forme d'un investissement dans l'entretien du parc de logements existant et la construction de nouvelles unités de logement, est essentielle pour assurer l'amélioration de l'infrastructure du logement dans toutes les communautés autochtones urbaines et répondre aux demandes actuelles.

Augmenter les possibilités de formation professionnelle sur le marché du travail

La FCAAO croit que les programmes relatifs au marché du travail pour les Autochtones, quand ils sont coordonnés avec un soutien préventif et complémentaire pour les familles autochtones, sont déterminants pour augmenter les possibilités et les résultats en matière d'emploi des Autochtones vivant en milieu urbain. Elle invite le gouvernement fédéral à négocier pour l'attribution des transferts en vertu des ententes sur le développement du marché du travail (EDMT) qui sont propres aux programmes autochtones reflétant le nombre élevé d'Autochtones en milieu urbain de l'Ontario. Les programmes qui s'adressent tout particulièrement aux Autochtones devraient être réalisés directement par des organismes polyvalents urbains comme les centres d'amitié, ou en partenariat avec ceux-ci.

Alors que le gouvernement fédéral prépare la prochaine version de l'EDMT, une EDMT remaniée doit prendre en considération les répercussions pour les Autochtones des milieux urbains qui ont besoin de soutien pour intégrer le marché du travail et qui se heurtent à des obstacles multiples. La FCAAO croit que l'EDMT et que la Subvention canadienne pour l'emploi doivent subir de profondes transformations afin de veiller à ce que les populations les plus vulnérables aient les mêmes chances d'accéder à de la formation, au soutien des activités préalables à l'emploi et à des possibilités d'emploi. Comme les mesures d'aide ciblées pour les Canadiens vulnérables qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi en vertu des anciennes ententes relatives au marché du travail (EMT) seront abolies, la FCAAO espère que le gouvernement fédéral comblera ce manque en modifiant les critères d'admissibilité de l'EDMT avant que les accords de paiement de transfert soient administrés en 2017/2018^{vi}.

Mettre fin à la violence dans les communautés

Mener une enquête publique nationale sur les femmes et les jeunes filles autochtones disparues et assassinées au Canada ne doit pas simplement faire la lumière sur ce problème, mais aussi contribuer à adopter une approche constructive visant à mettre fin à toutes les formes de violence à caractère raciste et sexiste dont sont victimes les femmes et les jeunes filles autochtones. Dans le but d'apporter la guérison aux femmes, aux jeunes filles et à leur famille, une transformation de la société doit s'effectuer afin que toutes les

femmes et les jeunes filles autochtones vivent en sécurité au Canada et aient accès aux mêmes possibilités que leurs homologues non autochtones.

2 | *Quelles mesures prises par le gouvernement fédéral aideraient les entreprises canadiennes – dans toutes les régions et tous les secteurs – à atteindre leurs objectifs en matière d’expansion, d’innovation et de prospérité et, par conséquent, à contribuer à la croissance économique du pays?*

Les centres d’amitié de l’Ontario représentent certains des plus importants moteurs économiques de leurs communautés, employant des centaines de personnes et servant des milliers de membres des communautés autochtones et non autochtones de la province. Dans un grand nombre de communautés, les centres d’amitié encouragent également les initiatives socio-économiques et facilitent les activités d’éducation et de formation à l’appui des entrepreneurs, des travailleurs qualifiés et des jeunes.

Appuyer le développement des investissements dans les centres d’amitié

C’est en grande partie l’apport de capitaux importants et d’investissements de base dans les centres d’amitié et d’autres organisations autochtones qui permettra à une classe moyenne d’Autochtones prospères d’émerger dans les centres urbains de l’Ontario. Afin de favoriser cette croissance positive et d’aider les communautés autochtones urbaines en plein essor dans l’ensemble de l’Ontario, il est essentiel de donner la priorité aux investissements de capitaux dans les centres d’amitié. En raison d’un manque de soutien soutenu et constant de l’infrastructure par tous les ordres de gouvernement, il n’a pas été possible de faire face à l’augmentation de la demande de services et les centres d’amitié n’ont pas pu accroître leurs effectifs et aider tous les membres des communautés.

Favoriser le développement économique des Autochtones vivant dans les villes

Appuyer un rôle accru des centres d’amitié dans le développement économique des communautés constitue une stratégie importante pour stimuler la croissance économique des communautés autochtones en milieu urbain. Les centres d’amitié sont des moteurs de développement économique des communautés qui emploient des membres des communautés autochtones vivant dans les villes, achètent des biens et des services locaux, et attirent des investissements du gouvernement et d’autres sources pour bâtir des réseaux de services sociaux qui répondent aux besoins des communautés de leur région. Grâce aux pratiques de développement économique communautaire (DEC), les besoins des

communautés locales sont mis à l'avant-plan favorisant ainsi une approche plus globale et plus viable au développement économique et de la main-d'œuvre. Il convient de miser sur le succès de ce modèle pour augmenter les possibilités qui s'offrent à la main-d'œuvre et qui satisfont les aspirations des membres des communautés tout en tenant compte des demandes du marché du travail local.

Déployer la SFCEA

La Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA) a fait l'objet de prolongations de contrat d'année en année depuis plusieurs années, mais les résultats sur le marché du travail pour les Autochtones dépendent essentiellement de l'engagement du gouvernement fédéral à accorder un financement suffisant et prévisible pendant plusieurs années. La FCAAO croit qu'en assurant à la population autochtone urbaine un accès équitable aux programmes de formation professionnelle subventionnés par le fédéral et qu'en élargissant la portée de l'initiative qui succédera à la SFCEA, le gouvernement fédéral sera en mesure de donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation en ce qui a trait aux lacunes à combler dans les secteurs de l'éducation et de l'emploi entre la population autochtone et non autochtone. La SFCEA et tous les programmes liés au marché du travail pour les Autochtones doivent être élargis afin de prendre en compte les aspirations des communautés autochtones en matière de développement économique plutôt que d'essayer d'adapter les lacunes du marché du travail aux demandes des membres des communautés autochtones.

3 | *Quelles mesures fédérales permettraient aux populations des collectivités urbaines, rurales et éloignées du Canada d'apporter leur contribution souhaitée à la croissance économique du pays et aux entreprises de ces collectivités de prendre de l'expansion, de prospérer et de servir des clients canadiens et étrangers dans une optique de croissance?*

Accorder la priorité à une infrastructure sociale autochtone

L'engagement pris dans le budget de 2016 d'« investir dans l'infrastructure sociale afin de favoriser une croissance inclusive » exclut les communautés autochtones urbaines. Les centres d'amitié offrent un éventail de ressources communautaires suivant un modèle de prestation de services pratique et axé sur la culture, et ne devraient pas être négligés en tant que sites d'investissement dans l'infrastructure sociale qui constitueraient des facteurs déterminants de la croissance économique des communautés autochtones. Les étapes 1 et 2 du nouveau plan d'infrastructure du gouvernement fédéral doivent faire la démonstration de la reconnaissance des besoins distincts des communautés

autochtones qui vivent dans les villes de l'Ontario au moyen d'investissements ciblés et durables visant à améliorer les résultats socio-économiques.

Élaborer une stratégie nationale en matière de garde d'enfants

Le manque de garderies abordables et adaptées à la culture des communautés autochtones urbaines constitue une lacune majeure sur le plan des services dans ces communautés qui limite la participation des membres de celles-ci au marché de l'emploi. Un meilleur accès à des garderies culturellement appropriées est indispensable pour réduire la pauvreté et représente une stratégie essentielle pour augmenter la participation des femmes autochtones au marché du travail et mettre fin à la violence dont elles sont victimes. Des services de garde d'enfants adaptés sur le plan culturel, dont les programmes intègrent la langue et la culture et font appel à la participation des membres des communautés comme les aînés, favorisent une identité culturelle positive dès le jeune âge et forment une composante de base de la réussite scolaire et professionnelle^{vii}. Un meilleur accès à des services de garde d'enfants culturellement appropriés, qui suppose tout particulièrement une augmentation des programmes de garde d'enfants dans les centres d'amitié, facilitera les transitions tout au long du continuum scolaire et professionnel. Le gouvernement fédéral doit collaborer avec la province et la communauté autochtone urbaine afin d'élaborer une stratégie nationale en matière de garde d'enfants.

Conclusion et recommandations

Dans le but de promouvoir l'égalité des chances pour les Autochtones dans leur communauté, la FCAAO incite fortement le gouvernement fédéral à considérer les investissements stratégiques décrits dans notre présentation. Ce faisant, nous souhaitons des processus de mise en œuvre participatifs et collaboratifs qui respectent les points de vue exprimés par les centres d'amitié.

La FCAAO recommande tout particulièrement d'inclure les cinq priorités suivantes dans le budget fédéral de 2017 :

1. Le rétablissement du financement de base renouvelable pour les centres d'amitié.
2. L'ajout des centres d'amitié aux investissements de capitaux fédéraux dans l'infrastructure sociale.
3. Des consultations avec des organisations autochtones urbaines, notamment les centres d'amitié, pour définir une stratégie nationale du logement.

4. Un engagement à développer la SFCEA afin qu'elle réponde aux besoins des membres des communautés autochtones urbaines.
5. La réforme des ententes sur le développement du marché du travail dans l'optique suivante :
 - Ajouter aux critères d'admissibilité l'inclusion des participants non admissibles à l'assurance-emploi.
 - Veiller à ce que les programmes en vertu de l'EDMT qui s'adressent aux Autochtones en milieu urbain soient réalisés directement par des organismes polyvalents urbains comme les centres d'amitié, ou en partenariat avec ceux-ci.

ⁱ Gouvernement de l'Ontario. (2008). *Rompre le cycle : Stratégie de réduction de la pauvreté de l'Ontario*. 15. Accessible à :

http://www.children.gov.on.ca/htdocs/English/documents/breakingthecycle/Poverty_Report_EN.pdf

ⁱⁱ Gouvernement du Canada. (2008). Entre espoir et adversité : la jeunesse autochtone et l'avenir du Canada. *Horizons : Projet de recherche sur les politiques*, 10(1), 14.

ⁱⁱⁱ Gouvernement du Canada. (2008). Entre espoir et adversité : la jeunesse autochtone et l'avenir du Canada. *Horizons : Projet de recherche sur les politiques*, 10(1), 14.

^{iv} Centre canadien de politiques alternatives. (Mai 2016). « Shameful Neglect: Indigenous Child Poverty in Canada ». Extrait

de : https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2016/05/Indigenous_Child%20Poverty.pdf

^v FCAAO. « Cultural Connections for Aboriginal Youth ». Site Web de la FCAAO. Extrait

de : <http://www.ofifc.org/about-friendship-centres/programs-services/children-and-youth/cultural-connections-aboriginal-youth>

^{vi} À moins que ces modifications ne soient apportées aux critères d'admissibilité de l'EDMT, d'ici 2017-2018, alors que toutes les exigences en matière de financement de la Subvention pour l'emploi Canada-Ontario seront remplies, la majorité des programmes de financement fondés sur les paiements de transfert s'adresseront aux clients aptes au travail et admissibles à l'assurance-emploi. Cette situation est particulièrement problématique étant donné que la part de personnes sans emploi recevant des prestations d'assurance-emploi en Ontario est plus faible que dans le reste du Canada. En 2013, seulement 27,8 % des chômeurs ontariens étaient admissibles à l'assurance-emploi comparativement à 45,2 % pour le reste du Canada.

^{vii} Meilleur départ. (2011). « Founded in Culture: Strategies to Promote Early Learning Among First Nations Children in Ontario ». Centre de ressources Meilleur départ, Toronto.

http://www.beststart.org/resources/hlthy_chld_dev/pdf/FC_K13A.pdf